



Communiqué de presse
Le 20 avril 2009

BASE simplifie complètement ses plans tarifaires
En période de crise, BASE adapte son offre aux besoins de ses clients

Bruxelles, le 20 avril 2009 – L'opérateur mobile BASE annonce aujourd'hui son tout nouveau portefeuille de produits avec des tarifs remaniés. Dans la jungle des solutions mobiles, BASE confirme sa position d'opérateur de la simplicité et de la clarté. Afin de se rapprocher de ses clients, BASE a adapté son portefeuille existant. Cette annonce a pour but de rendre les communications mobiles et les factures en Belgique plus transparentes et abordables pour tous.

Un pas de plus vers la fin de la confusion

Deux millions de clients, ce sont deux millions d'histoires et autant d'occasions d'interpréter ce qu'un tarif devrait être. C'est la conclusion à laquelle BASE est parvenue et qu'elle communique à ses clients (www.BASEnation.be). BASE, en tant qu'entreprise, a toujours voulu proposer des plans tarifaires innovants et offrir la téléphonie mobile à tous, à un prix abordable tout en répondant aux besoins de ses clients. En période de crise, BASE écoute le marché et offre des solutions.

BASE prend l'initiative de commencer à remplacer une situation confuse au niveau des plans tarifaires en Belgique par une gamme simplifiée et transparente. Les plans tarifaires existants s'avérant les plus performants ont fait l'objet d'un remodelage (plus de minutes, plus de SMS, meilleur prix) afin d'être perfectionnés et faire place à de nouveaux modèles flexibles et plus complets.

Cette petite révolution arrive au moment où un simulateur de tarifs est lancé et mis en ligne par le gouvernement, conjuguant ainsi des volontés communes défendues par l'opérateur et les clients d'opter davantage pour des tarifs mieux adaptés à leur consommation.

La crise crée des occasions de simplifier produits et services

La nouvelle gamme se caractérise tout d'abord par sa simplicité. Une gamme limitée à 5 plans tarifaires. Elle comprend une solution prépayée, prepaid, et 4 solutions postpayées, postpaid 0, postpaid 1, postpaid 3 et postpaid 5.



Deuxième caractéristique de la gamme : la flexibilité. Le client n'est pas encombré par des services inutiles qui se retrouvent automatiquement dans son plan tarifaire et qu'il paye.

Enfin, dernière nouveauté : la transparence et l'honnêteté. BASE propose des tableaux comparatifs. Ses prix apparaissent de façon claire en rapport avec les prix de la concurrence pour limiter toute confusion et permettre aux clients de se forger leur propre idée. Les prix proposés sont de réels tarifs et non des offres promotionnelles temporaires semant la confusion auprès des clients.

BASE s.a./n.v. est une filiale à 100% de KPN Mobile N.V., la division mobile de Koninklijke KPN N.V. KPN fournit des services voix et données en Allemagne (E-Plus), en Belgique (BASE) et aux Pays-Bas (KPN, Hi et Telfort). Fin 2008, BASE employait 573 personnes et détenait une part de marché d'environ 24%. En 2008, BASE a réalisé un chiffre d'affaires de 647 millions d'euros. L'entreprise, dont le siège central est établi à Bruxelles, se positionne comme un opérateur innovant en matière de produits et de services suivant une approche segmentée du marché.

Pour plus d'informations:

BASE, Bart Vandesompele

E-mail: bart.vandesompele@base.be

www.BASE.be

www.BASEnation.be